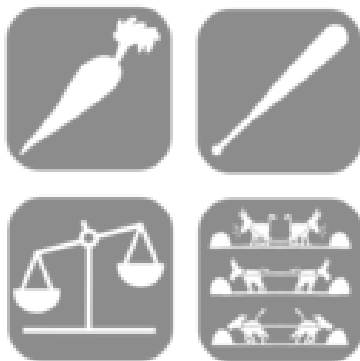


Carrière, évaluation, nous ne sommes pas des « *ressources humaines* »

Parce qu'il est absurde et injuste, il faut mettre fin au système actuel d'inspection-notation, Parce qu'ils créent d'importantes inégalités salariales dans les déroulements de carrière, il faut mettre fin aux rythmes différents d'avancement selon que l'on progresse à l'ancienneté, au « choix » ou au « grand choix ».

Managers, gestionnaires et ressources humaines : l'entreprise privée pour modèle

La réforme de l'évaluation et des carrières que le ministère veut instaurer à compter de la rentrée 2017 ne répond pas à ces nécessités. En prétendant rompre avec des pratiques plus que centenaires, le ministère les modernise et emprunte au modèle de l'entreprise privée une nouvelle culture de « *gestion des ressources humaines* ». Dans cette nouvelle approche hiérarchique, IEN, IPR et chefs d'établissement deviendraient des sortes de managers de carrière, de gestionnaires en formation continue et cela à un moment où la formation continue n'en finit pas de disparaître et où les injonctions se multiplient.



Le maintien de l'inspection-sanction

La réforme prévoit le maintien de l'inspection-sanction puisque chaque rendez-vous de carrière commencera par une inspection en classe et l'appréciation qui en découlera déterminera qui bénéficiera d'une accélération de carrière ou non.

La réforme prévoit la création d'un troisième grade, dit « exceptionnel », ce qui accentuera encore les inégalités de revenu et la mise en concurrence des personnels.

Nous refusons que certain-e-s d'entre nous avancent plus vite que les autres dans leur carrière.

Nous revendiquons un même déroulement de carrière pour toutes et tous.

Pour une évaluation sans lien avec la rémunération, pour un droit à la formation

- Nous affirmons notre volonté de voir l'évaluation totalement déconnectée du déroulement des carrières et des rémunérations.
- Nous revendiquons la réduction du temps de service des personnels en présence des élèves pour favoriser ou permettre la concertation des équipes et les échanges pédagogiques entre collègues.
- Nous voulons un droit réel à la formation continue choisie sur temps de service qui permette aux enseignants de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et une augmentation importante des droits à congés formation, sujets sur lesquels le projet ministériel reste totalement muet.